

**Expérimentation du revenu de base
Bordeaux, 27 octobre 2016**

**Intervention de Gilles Finchelstein,
directeur de la Fondation Jean-Jaurès**

Monsieur le Premier ministre,
Madame et monsieur les parlementaires,
Monsieur le Président du Conseil départemental,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi d'être ici, avec vous, sur ce sujet, en ce moment.

C'est un grand honneur aussi pour la Fondation Jean-Jaurès et je voudrais expliquer les raisons de notre présence ici.

Après avoir consacré l'année 2015 à une réflexion – et à une réflexion renouvelée – sur la question de l'égalité, nous avons décidé de travailler de manière approfondie sur le revenu de base. En mai 2016, nous avons publié la première note sur le chiffrage. En septembre, nous nous sommes coordonnés avec le centre d'études de Daniel Cohen, le CEPREMAP, et celui d'Antoine Bozio, l'IPP, et nous avons conclu un partenariat avec le Conseil département de Gironde.

L'ambition, et l'originalité, de notre démarche est d'être le point de convergence de trois travaux parallèles.

D'abord, la philosophie politique : que voulons-nous ? quel(s) objectif (s) poursuivons-nous précisément ?

Ensuite, la simulation technique : que pouvons-nous ? quelles modalités envisageons-nous ?

Enfin, l'expérimentation locale : que produisons-nous ? quels sont les effets de ces dispositifs ?

Ce sont ces trois questions que nous nous devons de traiter de concert.

1) Premier pilier. La philosophie politique : que voulons-nous ?

Cette question peut paraître simple. Elle ne l'est pas – elle ne l'est même pas du tout.

Cette idée, dès son origine, a été placée sous le double sceau de l'utopie et de l'ambiguïté – portée à la fois par les ultra-libéraux et par les premiers socialistes.

Aujourd'hui, cette idée est sans doute moins utopique – elle est même expérimentée ailleurs et débattue partout – mais peut-être plus ambiguë encore.

Il en existe en effet une infinité de versions et une multitude de dénominations portées par responsables politiques situés sur à peu près la totalité de l'échiquier politique.

Il faut donc clarifier pour avancer : tel est l'objet du rapport que nous publierons dans le trimestre qui vient.

Ce qui est en jeu au travers du revenu universel,

- c'est non seulement un rapport à l'homme – et à sa dignité –

- mais aussi un rapport à la la société /

. à la place du travail et au temps,

. à la solidarité collective – et donc à la sécurité sociale –,

. aux revenus socialisés – et donc aux dépenses publiques –,

. à la redistribution – et donc aux impôts ;

bref, il y a avec le revenu universel un grand et beau débat politique au sens le plus noble de ce mot.

Sans aller trop loin à ce stade de notre réflexion,

- on voit ce que cette mesure ne peut pas être : le prétexte à « zéro protection sociale », le revenu universel étant versé pour solde de tout compte ; ou, à l'inverse, l'alibi du « tout impôt » avec une explosion des prélèvements obligatoires ;

- on voit aussi ce que cette mesure peut être :

. aujourd'hui, certainement, un moyen de rendre notre système plus juste, plus efficace, plus simple et plus légitime ;

. demain, peut-être, un moyen de penser autrement un travail qui aura profondément changé sous l'effet des mutations technologiques, plus rare, plus discontinu, plus polarisé, plus précarisé.

2) Deuxième pilier : la simulation technique

Le revenu universel ne se pose pas sur un territoire vierge mais dans un Etat-Providence perfectionné et complexe.

Il peut faire bouger de très nombreux paramètres.

Il peut, ce faisant, produire de très puissants effets – avec des gagnants mais aussi des perdants.

Tout cela mérite un travail rigoureux pour fixer son niveau, les allocations auxquelles il se substitue, les personnes qui sont concernées, les institutions qui le gèrent – la liste n'est pas exhaustive !

Nous avons lancé le débat avec une note évaluant le coût du revenu universel selon qu'il est serait fixé à 500, 750 ou 1000 euros – et les conclusions sont déjà très stimulantes.

La Fondation Jean-Jaurès, le CEPREMAP et l'IPP vont aller beaucoup plus loin en mobilisant leurs meilleures équipes de recherche pour ce travail.

3) Troisième pilier : l'expérimentation départementale

Tel est l'objet de notre partenariat avec le Conseil départemental et de votre présence ici, monsieur le Premier ministre, dont un rapport du sénateur Daniel Percheron, publié il y a quelques jours, a d'ailleurs validé à la fois la méthode – l'expérimentation – et le cadre – le département.

Je ne rentre pas dans le détail technique de cette expérimentation – les hypothèses testées, les techniques utilisées – mais je veux

- vous remercier très chaleureusement, Monsieur le Président du Conseil départemental, ainsi que vos équipes,
- et souligner à quel point l'expérimentation est décisive car elle peut faire ce que les ordinateurs ne peuvent pas faire : mesurer les effets d'un dispositif sur les comportements réels, évaluer comment les citoyens s'en saisissent – ou pas –, comment les entreprises réagissent, comment la société et ses différents acteurs s'y adaptent.

Je termine d'un mot pour vous remercier vivement, monsieur le Premier ministre.

- par votre action, vous avez favorisé à la fois la concertation, l'évaluation et l'expérimentation, c'est-à-dire une autre culture de la politique publique ;
- et, par votre soutien, vous nous permettez collectivement de franchir un pas supplémentaire – et décisif – pour aller de l'utopie à la réalité.